WEBDOC

ATTESTATION DE SUIVI REGULIER DES COURS STATUT ETUDIANT INDEPENDANT[1]

A remplir par l'établissement d'enseignement à la fin de l'année scolaire pour la dernière année scolaire

destiné à Acerta Caisse d'assurances sociales - à compléter par l'établissement scolaire

1. ANNÉE SCOLAIRE OU ACADÉMIQUE

Année scolaire ou académique: _____ - _____

2. IDENTITÉ DE L'ÉTUDIANT

Numéro de registre national: _____

Nom + prénom: _____

Rue + numéro de maison: _____

Code postal + commune: _____

3. ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

4. DÉCLARATION

Je soussigné(e) (nom, prénom et fonction) _____
déclare qu'au cours de l'année scolaire ou académique précitée, l'étudiant(e) susmentionné(e)

☐ a suivi les cours à hauteur d'au moins 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an (répartis sur les 1er et 2ème semestres, hors réexamens), ou

☐ n'a pas suivi les cours à hauteur d'au moins 17 heures de cours par semaine ou 27 crédits par an (répartis sur les 1er et 2ème semestres, hors réexamens).

Ou lorsque la présence n'a pas pu être attestée par l'établissement d'enseignement,

☐ a participé aux examens correspondant à au moins 27 crédits par an (répartis sur les 1er et 2ème semestres, hors réexamens) ou 17 heures de cours par semaine, ou

☐ n'a pas participé aux examens correspondant à au moins 27 crédits par an (répartis sur les 1er et 2ème semestres, hors réexamens) ou 17 heures de cours par semaine.

Date: _____

Vous pouvez signer ce document électroniquement

Signature _____

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

1: ARTICLES 5 QUATER ET 12BIS DE L'ARRETE ROYAL N° 38 DU 27/07/1967 ORGANISANT LE STATUT SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS ET ARTICLE 5 BIS DE L'ARRETE ROYAL DU 19 DECEMBRE 1967 PORTANT REGLEMENT GENERAL EN EXECUTION DE L'ARRETE ROYAL N° 38.

Merci de renvoyer ce formulaire à une adresse de votre choix.

Acerta CAS, région Brabant Wallon-Hainaut, The Gate, Rue du Fond Cattelain 2, 1435 Mont-Saint-Guibert
Acerta CAS, région Liège-Namur-Luxembourg, Chaussée de Liège 140-142, 5100 Namur-Jambes
Acerta CAS, région Bruxelles, Esplanade du Heysel 1 BP 65, 1020 Bruxelles
Acerta SVF, province Antwerpen, Groenenborgerlaan 16, 2610 Antwerpen-Wilrijk
Acerta SVF, région Kempen, Parklaan 46/110, 2300 Turnhout

Acerta SVF, province Vlaams Brabant, Diestsepoort 1, 3000 Leuven
Acerta SVF, province Limburg, Kunstlaan 16, 3500 Hasselt
Acerta SVF, province West-Vlaanderen, Baron Ruzettelaan 5/2, 8310 Brugge-Assebroek
Acerta SVF, province Oost-Vlaanderen, Kortrijksesteenweg 1131, 9051 Gent